

INSTRUCTIONS RELATIVES À LA CANDIDATURE

900 RUE RIVERSIDE, SAINT-LAMBERT, QUEBEC J4P 3P2
TEL.: 450.672.7360 EXT. 3217 | COURRIEL: ADMISSIONS@CRCMAIL.NET



DATE LIMITE POUR COMPLÉTER UNE DEMANDE D'ADMISSION: 1ER MARS 2024

Traiter votre demande en [français](#) ou en [anglais](#)

ÉTAPE 1: COMPLÉTER LA DEMANDE EN LIGNE

Avant de remplir la demande en ligne, assurez-vous:

- D'avoir votre acte de naissance et dossier scolaire.
- Votre nom de famille, prénoms et code permanent doivent être entrés exactement tels qu'ils apparaissent sur votre ancien dossier scolaire.
- Vous devrez fournir une adresse électronique valide.

ÉTAPE 2: PAYER LES FRAIS DE CANDIDATURE

Paiement obligatoire: 30,00 \$ - frais de candidature non remboursables (CAD)

Les candidats doivent effectuer leur paiement en ligne en utilisant soit VISA, MasterCard, Visa Débit ou MasterCard Débit.

**ÉTAPE 3:
SOUMETTRE LES DOCUMENTS REQUIS (CERTIFICAT DE NAISSANCE ET/OU DOCUMENTS DE STATUT DE CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA) AVANT LA DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 1ER MARS 2024. LES CANDIDATS QUI SOUMETTENT DES ATTESTATIONS ACADÉMIQUES PROVENANT DE L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC DOIVENT FOURNIR DES DOCUMENTS ACADÉMIQUES OFFICIELS.**

Les candidats nés au Canada doivent soumettre:

- Si vous êtes né au Québec : une copie de l'acte de naissance délivré (<http://www.etatcivil.gouv.qc.ca>).
- Si vous êtes né dans une autre province canadienne : une copie lisible de l'acte de naissance délivré par la province. Inclure les noms complets des parents s'ils ne sont pas indiqués sur le certificat.

Les candidats nés à l'étranger doivent soumettre:

- Une copie de l'acte de naissance officiel délivré par l'État, indiquant les noms des parents et accompagné de la traduction officielle en anglais ou en français si le document est rédigé dans une langue autre que l'anglais ou le français ;
- Une copie des deux côtés du document de citoyenneté canadienne ou de la carte de résident permanent. (Note : une copie du passeport canadien n'est pas acceptée) ;
- Pour les demandeurs résidant au Canada qui ne sont ni citoyens canadiens ni résidents permanents : une copie des documents délivrés par Citoyenneté et Immigration Canada ; le cas échéant, une copie du Certificat de sélection du Québec (CSQ) ou une copie de la carte d'assurance-maladie du Québec de l'un des parents ;

ÉTAPE 4:

SOUMETTRE LES DOCUMENTS ÉDUCATIFS REQUIS AVANT LA DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 1ER MARS 2024

Les candidatures seront évaluées sur la base du (des) dossier(s) scolaire(s). Les candidats doivent présenter les documents suivants pour prouver leur scolarité actuelle et passée:

Candidats ayant suivi des études secondaires au Québec :

Les candidats inscrits en secondaire V (enseignement régulier) N'ONT PAS besoin de soumettre une copie de leur bulletin scolaire de Sec IV et Sec V. Le Collège recevra ces notes du ministère de l'Éducation.

- Les candidats inscrits dans un centre des adultes doivent fournir un document de l'école indiquant tous les points suivants :
 - * liste des cours actuels;
 - * résultats obtenus à ce jour;
 - * date prévue pour l'achèvement des cours;
 - * confirmation que le(s) cours remplira(ont) toutes les conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires et du CEGEP d'ici le 1er août 2024.
- Les candidats qui ont déjà obtenu leur diplôme d'études secondaires du Québec N'ONT PAS besoin de fournir une copie de leur bulletin scolaire de Sec IV et Sec V. Le Collège recevra les résultats du ministère de l'Éducation.
- Les candidats ayant suivi des études post-secondaires (collège ou université) doivent présenter des relevés de notes officiels, y compris les cours en vigueur.

Candidats ayant fait des études secondaires en dehors du Québec :

- Les candidats doivent présenter des relevés de notes cumulatifs certifiés pour au moins les deux dernières années d'études secondaires. Le relevé de notes doit être accompagné d'une traduction officielle en anglais ou en français si le document est dans une langue autre que l'anglais ou le français;
- Doit présenter une copie du diplôme ou du certificat d'études;
- Les candidats inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire doivent présenter le rapport de mi-année avec les notes, les crédits obtenus et à obtenir, les moyennes de la classe si elles sont disponibles, la note de passage, le rang et la date prévue d'obtention du diplôme ;
- Les candidats ayant suivi des études postsecondaires (collège ou université) doivent présenter des relevés de notes officiels, y compris pour les cours en cours. Le relevé de notes doit être accompagné d'une traduction officielle en anglais ou en français si le document est dans une langue autre que l'anglais ou le français.

Il se peut que vous deviez également envoyer certains des documents suivants:

- **SOINS INFIRMIERS - LETTRE DE MOTIVATION (obligatoire):**
[Consultez les directives relatives à la lettre de motivation pour le programme de soins infirmiers](#)
- **LETTRE DE MOTIVATION POUR LES ÉTUDES INTERROMPUES:** Pour les étudiants qui n'ont pas étudié à temps plein pendant un semestre ou plus, il est recommandé de soumettre une lettre de motivation expliquant pourquoi vous avez interrompu vos études et ce qui vous a motivé à postuler au programme de votre choix. Vous pouvez également joindre toute information permettant de clarifier votre dossier académique (par exemple, certificats médicaux, notes des conseillers d'orientation, etc.)
- **TOEFL / IELTS:** Si vous avez fait vos études à l'étranger et si votre langue maternelle et votre langue d'enseignement ne sont pas l'anglais, vous devez soumettre les résultats du Test of English as a Foreign Language (TOEFL) ou de l'International English Language Testing System (IELTS) ou demander que les résultats du test vous soient envoyés directement (numéro d'institution : O19359201407), au plus tard le 1er mars 2024.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

TUITION FEES: \$230 par session (y compris 15 \$ de frais de fondation facultatifs).

QUÉBÉC NON-RÉSIDENT: Une fois admis, une cotisation de 3 560 \$ par année vous sera demandée (sous réserve de modifications).

ÉTUDIANT ÉTRANGER: Les frais seront calculés selon un barème réglementé par le gouvernement du Québec. Les frais varient de 14 000 \$ à 21 698 \$ par année, selon le programme choisi (sous réserve de modifications).

AIDE FINANCIÈRE: Des prêts et des bourses du gouvernement sont disponibles pour les étudiants qualifiés (citoyens canadiens ou résidents permanents). Pour plus d'informations, envoyez un courriel à: sobrien@crcmail.net.

AIDE À LA CANDIDATURE

Si vous avez des questions concernant votre candidature, veuillez contacter l'équipe des admissions en envoyant un courriel à l'adresse suivante: admissions@crcmail.net.